



Publiez Ce Que Vous Payez **Niger**

TRANSPARENCE

BULLETIN D'INFORMATION DU RESEAU DES ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE POUR LA TRANSPARENCE
DANS LES INDUSTRIES EXTRACTIVES ET L'ANALYSE BUDGETAIRE - N° 23 - AVRIL 2011

Initiative pour la transparence dans les industries extractives

Caravane de formations



Le Réseau des Organisations sur la transparence et la l'analyse budgétaire (ROTAB), section nationale de la coalition internationale publiez ce qu vous payez (PCQVP), a ini-

tié avec l'appui de ses partenaires techniques et financiers une série d'activités de formations sur l'ITIE et l'analyse budgétaire dans les régions minières et pétrolières du

Niger et la région de Niamey. Agadez, Tillabéry et Niamey ont déjà accueilli la mission du Réseau. Zinder sera bientôt l'hôte de la délégation. (Suite page 2)

MAIDAGI INWALL, SG AGHIR IN MAN SECTION D'INGALL

"Il n'y a aucune mesure de protection, nous sommes exposés aux radiations"

page 8

EXPLOITATION DE L'URANIUM

Dans les entrailles de l'enfer d'Azelik

page 11

Initiative pour la transparence dans les industries extractives

Caravane de formations

Suite de la page 1

Dans les régions visitées d'éminents conférenciers ont entretenu les leaders religieux, les élus locaux, les Hommes des médias publique et Privée, les acteurs de la société civiles sur la transparence et le budget participatif pour le mieux être des populations locales.

Le ROTAB, convaincu que le développement commence à la base, est parti à la rencontre des acteurs sociaux dans la profondeur du Niger pour leur parler du budget

participatif dans le but de les inciter à la participation citoyenne pour un développement durable. Au cours de ces rencontres, les conférenciers ont passé au peigne fin la démarche de l'initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE) et toute la problématique qui s'y rattache. En effet, le Niger dispose d'importantes quantités des ressources naturelles dans son sous-sol tel dont l'uranium, le pétrole, l'or, le charbon, le ciment, le fer

et le phosphate. Malgré cette richesse immense, le pays est classé dernier sur l'indice du développement humain établi chaque année par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). C'est pour changer cet état de fait que ROTAB plaide pour la transparence dans la gestion des ressources et prône l'action citoyenne comme méthode de lutte.

Cette lutte a pour finalité d'investir les retombées minières et pétrolières dans les secteurs clés

pour un développement national durable. La rétrocession de 15% par l'Etat aux communes concernées par l'exploitation minière et pétrolière constitue un pas important dans le développement local. Le ROTAB mène des actions de lobbying et de formation pour que cet argent soit effectivement investi dans les programmes de développement pour lequel il est, d'ailleurs, consenti. Partout, la Caravane de ROTAB a rencontré dans chaque région visitée des oreilles attentives. C'est ainsi que plusieurs résolutions et recommandations ont été formulées à l'issue des ateliers.

Naomi Binta Stansly

Renforcement des capacités des acteurs locaux

Le centre de Formation de l'ONG HED TAMAT d'Agadez a été le cadre, le 21 mars dernier, d'un atelier de renforcement de capacités des chefs traditionnels, leaders religieux et acteurs de la société civile sur l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE) au Niger. Organisé par le Réseau des organisations pour la transparence dans les industries extractives (ROTAB), cette rencontre s'inscrit dans la mission de sensibilisation et de formation des différents acteurs menée par ce réseau depuis plusieurs années.

Le but est de familiariser davantage l'ensemble des intervenants avec la démarche de l'ITIE afin de "voir la transparence s'installer dans la gestion des industries extractives au Niger et d'amener les pouvoirs publics à investir les retombées financières pour le développement durable de notre pays", a déclaré Ali Idrissa, coordinateur du ROTAB.

"Mon organisation fera un point d'honneur pour

faire aboutir les légitimes attentes des populations pour l'amélioration de leurs conditions de vie" à travers "l'émergence d'une société formée et active", a-t-il ajouté. Les autorités politiques, pour leur part, ont salué cette "campagne de sensibilisation et d'éducation de nos concitoyens à une meilleure prise de conscience et une identification susceptibles d'asseoir de manière durable de bonnes pratiques des responsabilités sociales des entreprises et une bonne gouvernance économique et sociale dans les secteurs miniers et pétroliers".

Cette formation, ba-

sée sur des communications thématiques, a permis aux délégués de maîtriser les éléments essentiels de la démarche. Ainsi, Mahaman Laouan Gaya, directeur général des hydrocarbures au ministère des Mines et l'énergie, a

abordé le thème du potentiel minier et pétrolier des régions d'Agadez et Tahoua. Faisant la genèse de l'exploitation minière au Niger, il a expliqué que de 1958 à 2008, seulement 38 puits ont été forés avant d'annoncer l'existence de 34 blocs pétroliers et miniers dans le pays dont 4 ont été attribués.

Quant à l'étude de la configuration géologique du Niger, elle fait ressortir, selon lui, quatre grandes régions avec 279 indices minéraux. Le communicateur a ensuite annoncé que le pays dispose d'importantes réserves d'or, de charbon, d'uranium et de fer. Suite page 3

Photo/ ROTAB



Une vue de la table de séance à l'ouverture de de l'atelier d'Agadez

Photo/ ROTAB



Une vue des participants de l'atelier d'Agadez

(Suite de la page 2)
Toutes ces richesses minières sont exploitées, selon Laouan Gaya, soit industriellement, soit semi industriellement ou artisanalement" avant d'ajouter que "39 sociétés ont bénéficié d'environ 149 permis de recherches dans la région d'Agadez dont certains sont déjà en exploitation".

Photo/ ROTAB



photo de famille des participants de l'atelier d'Agadez

D'autres communications -non moins importantes- ont constitué le menu de cet atelier. On peut noter, entre autres, le budget participatif au delà de l'ITIE et les défis à relever présenté par Maman Wada ainsi que la comptabilité et la fiscalité minière et pétrolière du Ni-

ger. Ce dernier thème a permis d'expliquer le mécanisme de viabilisation des puits forés de pétrole et de Capex avant de revenir sur la fiscalité qui intervient en amont tout comme en aval de l'exploitation du pétrole ; la répartition de la rente

entre les sociétés pétrolières et les Etats possédant les gisements pétroliers ; le bonus de signature et les redevances superficières ; les relations contractuelles entre les sociétés pétrolières et l'Etat du Niger qui sont des con-

cessions. Les participants ont eu beaucoup d'éclaircissement par rapport à la thématique. Désormais, ils sont bien outillés pour défendre leurs droits face à l'Etat et aux entreprises exploitant les ressources du sous-sol nigérien.

H. Adamou

Planification des activités de ROTAB pour les prochaines années

LA 3ème JOURNEE de l'atelier a regroupé exclusivement les acteurs de la société civile qui se sont penchés sur un ordre du jour composé de quatre 4 points qui sont :

- Evaluation des besoins,
- Observatoire de la santé au Niger,
- Comités de suivi
- Divers

1- En termes de besoins : renforcement des capacités, campagne de sensibilisation, lobbying, plaidoyer, création d'un réseau de parlementaires ITIE à la future Assemblée, appui aux radios communautaires, aider les citoyens à comprendre le mécanisme de la saisine des juridictions, créer les conditions de rapprocher la justice du justiciable, formation de formateurs, voyages d'études, avoir

des experts dans les domaines d'intervention de la société civile, avoir une stratégie de communication, créer des équipes de sensibilisation à tous les niveaux et les outiller, équipement des structures en moyens leur permettant de mener à bien l'exécution de leurs missions sur le terrain, permettre aux citoyens de comprendre les lois et règlements à travers une large diffusion dans nos langues et des débats et explications de ces derniers au profit du citoyen.

Les acteurs à impliquer dans ce combat sont les médias, les leaders d'opinion, les élus, les autorités administratives et coutumières, les enseignants, les paysans, les commerçants, les scolaires, les magistrats, les syndicats, et les acteurs de la société civile.

2- Observatoire de santé : il a été décidé de mettre en place un comité qui aura à réfléchir et à faire des propositions dans les deux semaines à venir en servant du document présenté à la plénière et les recherches fait pas AGHIR IN MAN une fois fini la coordination du ROTAB a pris l'engagement de l'envoyer à tous les participants et autres personnes ressource en vue de l'enrichir et avoir un document final après deux semaines d'examen et d'amendements.

Le comité est de :

- AKSER MOHAMED
- ABDOU INTCHIRWAK
- ILATOU RAMAR
- RHISSA HAÏDARA
- HAMOUDAN SEIDI

3 Comité de suivi :

Les participants ont exprimé les vœux de voir installé dans toutes les

communes de la région des comités de vigilance et de suivi et que ces comités puissent être viables et actifs.

4- Divers

Les participants ont souhaité que la coordination nationale du ROTAB inter-cède auprès des autorités compétentes en vue de rendre effective la couverture des médias nationaux sur toute l'étendue du territoire national.

Que la coordination nationale soit la porte voix pour dénoncer les violations graves et répétés des droits de l'homme et de l'environnement dont se rendent coupables les compagnies minières qui interviennent dans la région. De faire une conférence de presse pour présenter les résolutions et les recommandations issues de cet atelier avec un large public qui portera loin les échos de ces travaux.

Recommandations et remerciement

A. A L'ENDROIT DE L'ETAT :

1- Créer les conditions de permettre aux Nigériens d'acquérir des compétences pointues dans les domaines minier et pétrolier en vue de participer efficacement et à tous les niveaux à l'exploitation de nos riches-

ses minières conformément aux dispositions contenues dans notre constitution notamment en son TITRE VII article 147 ;

2- Contrôler l'application des cahiers de charges des industries extractives notamment la conformité de leurs activités

aux lois et règlements de la République ; par exemple la restauration de l'environnement dégradé suite à l'exploitation des ressources ;

3- S'assurer que les populations vivant dans ces zones d'exploitation ont été préalablement dédomma-

gées suite à l'expropriation de leurs terres consécutivement à l'exploitation minière dans ces zones ;

4- Créer un mécanisme qui va permettre à l'ensemble des Nigériens de savoir en temps réel toutes les informations liées à la gestion de la chose publique.

(Suite page 4)

ACTUALITÉ

(Suite de la page 3)

5- Un élargissement de la redevance minière (15%) au produit de la vente des ressources ;

6- Que toute la lumière soit faite sur le parachèvement des travaux de la route Tahoua - Agadez - Arlit (RTA).

B - A L'ENDROIT DES COMMUNES :

-Internaliser le processus du Budget participatif et garantir la transparence sur les chaînes de la gestion des biens de la commune conformément aux lois et règlements de la République ;

- d'initier de mettre en œuvre à travers des Comités de veille citoyenne l'élaboration et le suivi des Budgets participatifs ;

- une utilisation rationnelle des revenus de la commune au profit des populations.

C. A L'ENDROIT DE LA SOCIÉTÉ CIVILE :

-une plus grande détermination dans son action de contrôle citoyen des activités de leur Communauté.

D. A L'ENDROIT DU ROTAB :

-Multiplier ce genre de rencontre afin d'outiller les acteurs de la société Civile pour sauvegarder les acquis de l'ITIE et cela à tous les niveaux.

-Trouver un mécanisme de collaboration entre les médias,

les élus locaux, la société Civile en vue de rendre plus fluide les messages de sensibilisation sur des thématiques de développement, de transparence et de la bonne Gouvernance.

E- A L'ENDROIT DES SOCIÉTÉS MINIERES :

-l'accélération de la construction du centre médical de référence comme promis par AREVA ;

-une participation conséquente de toutes les sociétés minières au développement local ;

-Faire des investissements pour compenser les dommages causés à la République ;

A la société d'AZELIK : d'abandonner le mépris qu'elle affiche à l'égard de ses agents, de la population et de ses représentants

-De faire un état de lieux de la carrière d'AZELIK.

-Amener le responsable de cette société à respecter scrupuleusement les règlements et lois du pays en matière de travail.

MOTIONS DE REMERCIEMENTS :

1- Les participants à l'atelier de formation sur l'Initiative pour la transparence dans les Industries Extractives adressent une motion de remerciements aux autorités de la Région d'Agadez qui n'ont ménagé aucun effort pour faire de cette rencontre

une réussite.

2- Les participants remercient également le ROTAB, L'ANLC Transparency International et l'ITIE pour avoir créé les conditions de la tenue des présents ateliers.

3- Ils remercient aussi les partenaires du ROTAB qui ont bien voulu financer et accompagner le ROTAB dans ses activités de renforcement des capacités des citoyens Nigériens.

4- Les participants adressent leurs vifs remerciements au Ministère des Mines et de l'Energie pour sa participation aux travaux.

5- L'atelier adresse des félicitations à Mr. Mahaman Laouan GAYA Directeur Général des hydrocarbures pour sa disponibilité et ses brillantes communications.

6- L'atelier adresse aussi des félicitations à M. Salissou Hassane Directeur Régional des mines et de l'énergie pour sa brillante participation.

7- Les participants à l'atelier remercient le Comité d'Organisation pour sa disponibilité constante avant et pendant la tenue de l'atelier.

8- L'atelier remercie enfin les participants pour leur assiduité aux travaux de l'atelier.

Les acteurs de la société civile de la région de Tillabéry outillés

Le Réseau des Organisation pour la Transparence et l'analyse budgétaire (ROTAB) a organisé du 12 au 14 avril 2011 un atelier de renforcement des capacités des acteurs de la société civile sur l'initiative de la transparence dans les industries extractives (ITIE) et le budget participatif dans les locaux de la mairie de Tillabéri.

Les thèmes abordés au cours de l'atelier portent sur :

-présentation du potentiel minier de la région de Tillabéri ;

-Budget participatif ;

-Initiative pour la transparence des industries extractives (ITIE) ;

-Evaluation des besoins en renforcements des capacités de la société civile sur la transparence budgétaire. La cérémonie d'ouverture a été marquée par une Fathia et quatre

discours qui sont celui du représentant local de ROTAB, suivi de celui du Coordonnateur National de ROTAB ensuite vient celui du représentant du ministre des mines et enfin le Secrétaire Général Adjoint du gouvernement a prononcé le discours d'ouverture

Après le retrait des invités, les travaux proprement dit ont débuté



Photo/ROTAB

Une vue de la table de séance à l'ouverture de l'atelier Tillabéry

avec la présentation du thème : le potentiel minier du Niger par Monsieur Mahaman Laouan Gaya, Directeur national des hydrocarbures. Dans cet exposé deux sous thèmes ont été développés à savoir le potentiel minier et le potentiel pétrolier du Niger. En effet, il ressort que 279 indices miniers sont répertoriés à travers le pays (l'uranium, l'or, le phosphate, le charbon, le lithium l'argent, le platine, les métaux ferreux etc.). Cependant l'or, l'uranium, le charbon font l'objet d'exploitation. Dans le domaine pétrolier les recherches se poursuivent et ont permis de mettre en évidence le gisement d'Agadem dont

l'exploitation est en cours.

Il faut retenir que la recherche minière et pétrolière incombe à l'Etat à travers ses propres cadres. Malheureusement, le Niger ne dispose pas de toutes les compétences nécessaires à un bon suivi de la chaîne minière depuis l'exploration jusqu'à l'exploitation. Des débats forts intéressants ont suivi l'exposé. Plusieurs questions ont été posées sur l'octroi des permis de recherche, leur durée, les droits des sociétés, l'impact environnemental etc.

Des recommandations importantes relatives au devoir de l'Etat ont été retenues.

Précisons que l'exposé de ce

thème et les débats qu'il a suscités ont occupé la première journée, car intervenu après la cérémonie d'ouverture.

Madame Bagna Aissata présidente de l'ANLC transparency a fait une communication sur le processus d'adhésion de notre pays à l'Initiative pour la transparence des industries extractives (ITIE). processus qui a débuté avec la déclaration d'intention en 2005 pour aboutir à l'adhésion formelle en mars de la même année. Dans cette phase, la société civile a joué un rôle de pression sur le gouvernement pour accélérer le processus. Il faut préciser que le dispositif de l'ITIE implique trois acteurs : le gouvernement, les sociétés extractives et la société civile. Cette dernière doit continuer la lutte, le lobbying pour que les ressources naturelles profitent aux populations.

Ensuite, Monsieur Ali Idrissa, coordonnateur national du ROTAB a fait la présentation "publiez ce que vous Payez". Ici il ressort que les Etats membres de l'ITIE ont pris l'engagement après que les sociétés extractives aient publié ce qu'ils payent, de publier à leur tour ce qu'ils gagnent. Ceci est devenu une exigence internationale conditionnant la coopération avec les bailleurs de fonds. L'objectif visé à travers le PCQVP est de garantir la transparence, accroître la participation de la société et la redevabilité des gouvernants.

Des débats forts enrichissants ont suivi les deux exposés.

la présentation du budget participatif par Monsieur Abba a débuté par la définition du concept "budget" qui est l'ensemble des

Photo/ ROTAB



Une vue des participants de l'atelier de Tillabery

comptes qui décrivent pour une année civile toutes les ressources et toutes les charges de l'Etat. Il a souligné l'importance du budget sur la vie des citoyens avant de décrire les différentes phases de l'élaboration et d'exécution du budget classique qui sont le cycle du budget et presque le même pour le pays du monde. Ce budget a le gros inconvénient de ne

pas cerner les vraies préoccupations des citoyens.

Quant au budget participatif, objet de l'intervention, il a fait sa genèse. Il a été expérimenté à Porto Algrégé en Amérique Latine et depuis, il est mis en œuvre dans certains pays. Le conférencier a expliqué que pour ce type de budget, l'élaboration se fait avec les populations à travers les délégués, l'exécution est ponctuée de restitutions régulières.

Le cycle du budget participatif a été exposé aux participants et le niveau d'implication des populations bien expliqué. Les avantages de ce type de budget sont nombreux : l'inclusion de la population, l'équité, la transparence, la redevabilité.

La participation limitée à la mise en œuvre d'un tel budget peut se résumer à l'ignorance. Les participants ont suivi avec intérêt cet

Photo/ ROTAB



photo de famille des participants de l'atelier de Tillabéry

exposé à la fin duquel les débats utiles ont été menés.

Enfin, la troisième journée a été consacrée à l'exposé d'un plan d'action en besoin de renforcement des capacités des acteurs de la Société Civile. C'est à partir des exposés et débats que toute la substance

du plan d'action a été tirée. Il faut préciser que son élaboration a suivi toutes les phases des travaux. Les participants l'ont trouvée pertinente et ont souhaité sa mise en œuvre. Les participants ont formulé des recommandations à l'endroit de l'Etat, des communes et de la société civile.

Boubacar Illiassou

Recommandations

Les participants à l'atelier de renforcement des capacités des acteurs de la société civile de Tillabery, tenu du 12 au 14 avril à Tillabery recommande :

A l'endroit de l'Etat

1) De combler l'insuffisance et ou le manque en ressource humaine qualifiées par la formation de cadres nigériens dans les différentes filières des mines et pétrole afin de préserver les intérêts nationaux dans les secteurs miniers et pétroliers.

2) Comblent le déficit en ressource humaine qualifiée dans les différents organes de contrôle du ministère en charge des mines.

3) La rétrocession effective de la taxe spécifique d'électricité aux communes

4) Le versement de redevance minière aux communes bénéficiaires dans les délais.

5) Le respect strict de dispositions constitutionnelles en matière de gestion des ressources naturelles et du sous-sol

L'atelier

A l'endroit des communes

1) L'investissement de la taxe spécifique d'électricité dans le développement durable

2) La mise en œuvre du processus des budgets participatifs

A l'endroit de La société civile

1) L'extension du renforcement de capacité des acteurs de la société civile et des élus locaux.

2) La création d'un centre national d'information et de documentation sur les industries extractives.

3) Une plus grande implication des citoyens dans le processus budgétaires des communes ainsi que dans l'utilisation des redevances minière

L'atelier

B) Remerciements

Les participants à l'atelier du ROTAB sur le renforcement de la capacité des acteurs de la société civile de Tillabery ;

"Remercient les autorités de la région de Tillabery pour toutes les facilités accordées à la tenue du dit atelier

"Remercient les partenaires et en particulier OXFAM pour avoir financé la tenue de l'atelier

"Ils présentent toutes leurs félicitations aux différents conférenciers pour la clarté de leurs exposés

L'atelier

TRANSPARENCE DANS LES INDUSTRIES EXTRACTIVES

Mieux former pour gagner la bataille



Photo/H. Adamou

Une vue de la table de séance à l'ouverture de l'atelier de Niamey

Le Réseau des organisations pour la transparence et l'analyse budgétaire (Rotab) a organisé, les 28, 29 et 30 avril 2011, un atelier de renforcement des capacités des acteurs de la société civile au siège du SNAD à Niamey.

Trois jours durant, les participants ont échangé sur des thématiques relatives aux ressources minières et pétrolières. On peut noter, entre autres, le potentiel minier et pétrolier au Niger ; le budget participatif ; la présentation des rapports de l'Initiative pour la transparence des industries extractives (ITIE) du Niger ; l'élaboration du plan d'action stratégique 2011-2013 ; la présen-

tation des nouvelles dispositions constitutionnelles relatives aux ressources extractives et la présentation du site Internet du Rotab.

Afin de tirer le meilleur profit des communications, des personnes ressources reconnues pour leur expertise comme Mahaman Laouan Gaya, ingénieur des mines, directeur des hydrocarbures au ministère des Mines et de l'énergie, Docteur Chérif Chaco, professeur d'économie à l'Université Abdou Moumouni de Niamey et Maman Wada, enseignant et acteur de la société civile, ont été mises à contribution pour sensibiliser et former les acteurs de la société civile sur les pro-

blèmes que pose l'extraction des ressources naturelles. Cette formation rentre dans un cadre plus global d'une série d'activités initiées par le Réseau depuis le mois de mars dernier au profit des groupes cibles sur le budget participatif et la transparence budgétaire. C'est ainsi qu'après Agadez et Tillabéry, le tour est venu à Niamey d'accueillir les délégués des régions de Zinder, d'Agadez, de Tahoua, de Diffa et de Tillabéry. Dans son allocution d'ouverture, le coordonnateur du Rotab, Ali Idrissa, a souligné la justesse des actions de son organisation qui cadrent, selon lui, avec les dispositions de la constitution de la

7ème République et les engagements des autorités en matière de bonne gouvernance. Le Secrétaire général du ministère des Mines et de l'énergie a, pour sa part, rappelé les objectifs et les principes de l'ITIE ainsi que les efforts accomplis par le Niger dans le domaine depuis son adhésion en mars 2005 jusqu'à l'obtention du statut de pays conforme en mars 2011. Il a aussi félicité le Rotab pour toutes ses initiatives en faveur de la bonne gouvernance dans les industries extractives. L'exposé des thèmes a permis aux participants de toucher du doigt les défis qui se posent désormais à l'ensemble des Nigériens. Le défi le plus grand c'est de rester uni pour affronter l'Etat et les sociétés engagées dans l'exploitation. Seule une sensibilisation sur les enjeux de l'exploitation à court, moyen et long terme peut asseoir un cadre fédérateur de lutte. Notre survie à tous en dépend.

H. Adamou

Résolution
Convaincu de l'importance du budget participatif pour l'amélioration des conditions de vie des populations
Convaincu de l'importance que représente la quote part des 15% des recettes minières et pétrolières reversées aux communes
Ayant à l'esprit que 90% de ces ressources sont consacrées aux investissements, le Rotab s'engage à tout mettre en œuvre pour une phase pilote du budget participatif dans les communes des zones d'exploitation minière et pétrolière.
Recommandations
A l'Etat
Considérant l'impérieuse nécessité de disposer de compétences nationales dans l'exploitation de nos ressources minières et pétrolières
Eu égard au nombre restreint de cadres nigé-

riens formés dans les domaines ; l'atelier recommande
1. La réhabilitation et ou la redynamisation de toutes les écoles de formation dans les domaines minier et pétrolier notamment l'université, l'EMIG et l'EMAIR ;
2. La formation des ressources humaines qualifiées dans toute la chaîne d'exploitation des ressources minières et pétrolières ;
3. La création d'un laboratoire de référence dans les domaines minier et pétrolier.
A l'Assemblée nationale et aux médias
Vu l'importance de la transparence dans les industries extractives
Reconnaissant la nécessité d'un soutien politique fort
Considérant le rôle important que jouent les médias en matière d'information et de sensibi-

lisation dans les domaines des industries extractives, l'atelier recommande
1. A l'Assemblée nationale, la mise en place d'un réseau parlementaire dans le cadre des industries extractives
2. Aux médias, la mise en place d'un réseau de journalistes des industries extractives.
A la société civile
Considérant la surexploitation de la nappe fossile pouvant conduire à son tarissement consécutif à l'exploitation minière ;
Considérant la destruction de l'environnement induite par cette exploitation et les problèmes de santé qui en découlent ;
Considérant la disparition de certaines espèces protégées de la faune consécutive à l'exploitation des ressources du sous-sol ;

L'atelier recommande la prise en compte des questions de l'eau, de l'environnement et de la santé dans la lutte globale des organisations œuvrant dans le domaine des industries extractives.
Aux entreprises
Vu les dangers consécutifs à l'exploitation minière et pétrolière ;
Considérant la responsabilité sociale et sociétale des entreprises ;
Le Rotab exige
1. Le respect des règles en matière environnementale
2. Leur engagement résolu dans le développement durable des régions d'exploitation minière.
Le coordonnateur du Rotab a conclu l'atelier en remerciant l'ensemble des participants pour le travail abattu en si peu de temps.

MAMAN DANKAOU ABDELRAZAK, SG DU SYTEX

"Les conditions de travail sont insoutenables"

Il est hydrométallurgiste de formation. Employé de la Somina, il est affecté au laboratoire de la société des mines d'Azelik. Dans cette interview, il lève un coin du voile sur les conditions psychologique et morale de l'exploitation minière au Niger. Avec sa force négligeable, le syndicat se bat pour l'obtention d'un meilleur cadre de vie et de travail. C'est finalement un combat pour le Niger que Dieu a doté de richesses immenses.

Pouvez-vous faire une brève présentation de la société des mines d'Azelik (SOMINA)?

La société des Mines d'Azelik (SOMINA) est une entreprise d'exploitation uranifère située à 90 km d'Ingall. C'est le premier site minier du Niger. L'exploitation est assurée par une entreprise Chinoise. La capacité de production de la société est de 700 tonnes par an. Mais cette année, la production est limitée à 328 tonnes parce qu'ils n'arrivent pas à avoir le paramétrage exact. En réalité, c'est du tâtonnement qu'ils sont en train de faire.

La société a opté pour les deux types. Sur le site d'exploitation, il y a plusieurs carrières tant à ciel ouvert que souterraines. Donc, le minerai arrive au lieu de stockage de ces deux types de carrières. Au niveau des mines à ciel ouvert, il n'y a aucun système de protection contre la poussière notamment qui contient le gaz radon, très dangereux pour la santé humaine. Il n'y a aucune mesure de protection.

Au Niveau de l'usine, on rencontre des ouvriers qui mettent leurs mains dans les cuves uranifères ou des ouvriers qui sont affectés dans des bassins pour ramasser des bouts résiduels qui s'y trouvent. Le syndicat a toujours décrié cette situation. Nous avons d'ailleurs mis en place un comité santé et sécurité au travail pour veiller à tous

ces manquements. Mais nos suggestions n'ont jamais été prises en compte. Car nos employeurs ont une vision exceptionnelle de rapports qui nous lient à eux. Par exemple, ils ne conçoivent pas qu'un employé fassent des propositions, à fortiori des observations quand bien même elles sont fondées. Ils prennent toutes tentatives d'amélioration du cadre de travail comme un dictat de l'extérieur.

En matière de protection au travail, de quoi disposez-vous ?

Le travail se fait dans des conditions très difficiles. Les règles élémentaires de sécurité ne sont pas observées. Il n'y a aucun respect des exigences de l'extraction minière. Dans le temps, les employés étaient dotés de gants, de bavettes et de combinaisons de travail chaque mois.

Mais depuis un certain temps, il n'y en a plus. Les plus chanceux reçoivent des gants de chirurgie comme ceux qu'on donne dans les formations sanitaires. Ceux qui sont dans l'usine reçoivent des gants en tissu qui ne répondent pas aux normes réglementaires. C'est surréaliste. Comment peut-on concevoir des gants en tissu pour la protection de ceux qui sont chargés de l'emballage du minerai ? Ailleurs, les employés ont des combinaisons de travail en bonne et due forme. Pourquoi pas à Azelik ? Pour tout dire, il n'y a pas d'équipement



de travail à Azelik. Moi, je suis affecté au laboratoire. Mais je n'utilise pas de dosimètre. Et pourtant, je circule partout, de la carrière au produit fini. Je suis la cible facile de toutes les radiations.

D'autre part, il n'y a pas de sécurité au niveau des carrières. Il n'y a pas de délimitation. D'ailleurs, un de nos camarades qui voulait faire ses besoins a glissé et s'est retrouvé au fond d'une carrière. Heureusement, il s'en est sorti avec des blessures légères. Alors que les normes prévoient de poser des balises lumineuses la nuit pour indiquer la proximité d'une carrière.

A vous entendre parler, les conditions de travail sont extrêmes. Quels sont les rapports que vous entretenez alors avec votre employeur ?

Les rapports sont mauvais. Chaque Chinois se considère comme le pa-

tron d'un Nigérien quelle que soit sa qualification. Il y a des ingénieurs et des techniciens nigériens qui sont coiffés par des ouvriers chinois.

On parle souvent de transfert de compétence. Oui, mais ce sont les Nigériens qui leur apprennent des choses. Eux n'ont aucune compétence. Alors qu'on prétend qu'ils sont là pour un transfert de compétences.

Cette situation crée des tensions qui sont souvent exacerbées par les agissements de certains cadres nigériens qui sont dans la grâce de l'employeur. Tout cela est d'ailleurs compliqué par une communication difficile et malhonnête.

Souvent, les interprètes ne traduisent pas ce que vous dites, il s'arrange pour dire autre chose ou pour minimiser l'ampleur du problème que vous posez.

(Suite en page 8)

**MAMAN DANKAOU AB-
DELRAZAK, SG DU SYTEX**

Qu'en est-il des rapports entre les cadres et les non cadres Nigériens ?

A ce niveau, les rapports sont courtois. Ils sont emprunts d'estime et de fraternité. D'ailleurs, aux yeux de l'employeur, nous sommes logés à la même enseigne. Nous sommes dans le même bloc, nous mangeons la même chose. Tout au plus, le cadre occupe une pièce tout seul pendant que l'ouvrier doit partager la chambre. Ils ont voulu, à un moment, nous diviser en nommant des non qualifiés à des postes qui demandent une certaine expertise. Mais c'était juste pour déstabiliser l'élan de revendication que nous avons entamé. L'employeur l'a fait pour blesser les cadres et les pousser à la démission.

Il se raconte un peu partout que des menaces de licenciement planent sur les employés. Est-ce vrai et qui est visé le cas échéant ?

Moi, mon contrat est menacé. Celui du secrétaire chargé des finances est aussi menacé. Mais tout cela est une manœuvre pour étouffer la lutte syndicale que nous avons engagée. Notre employeur, vous vous en doutez, ne connaît pas la lutte syndicale. Certains cadres nigériens, qui ont pourtant voix au chapitre, ont clairement indiqué que la méthode est en porte à faux avec les textes réglementaires. Mais l'employeur compte sur d'autres cadres qu'il a pu dompter pour sévir. Pour dire notre opposition, nous sommes même allés en grève. Et un protocole d'accord a été signé à l'occasion de la visite de la ministre des Mines et de l'énergie. On attend toujours la mise en œuvre. Manifestement, en signant l'accord, l'employeur voulait simplement montrer au ministre que tout allait bien. Mais nous n'allons pas baisser les bras. Pour preuve, nous avons entamé une procédure judiciaire.

Vous êtes englué manifestement dans des problèmes. Qu'attendez-vous des autorités politiques ?

Nous voulons que les autorités actuelles ouvrent les yeux sur ce qui se passe à Azelik. Pour notre part, on a écrit. On a fait du lobbying pour alerter. Nous avons donc joué notre partition. Aux autorités de faire leur devoir de contrôle. Il faut véritablement un suivi sérieux des clauses des contrats. L'enjeu n'est pas de donner simplement des permis, mais de suivre pas à pas la mise en œuvre des clauses du contrat.

Propos recueillis par
H. Adamou

MAIDAGI INWALL, SG AGHIR IN MAN SECTION D'INGALL
"Il n'y a aucune mesure de protection, nous sommes exposés aux radiations"

Maidagi Inwall est le secrétaire général de Aghir in man, section d'Ingall. A ce titre, il est un membre très actif de la société civile d'Ingall. Il est de tous les combats pour un cadre de vie décent. Il s'insurge contre les sociétés d'exploration qui laissent des trous béants laissant échapper des nuages radioactifs. Il se bat actuellement contre la construction d'une cité à proximité du site d'exploitation d'Azelik. Mais son combat se heurte à l'insouciance de la population et le mépris de la société exploitante.

Quels problèmes vous rencontrez depuis le début de l'exploitation minière dans la zone d'Ingall ?

Le paysage de la zone d'exploitation est parsemé de ces trous béant qui laissent échapper des radiations nuisibles à la santé. Nous faisons face aux radiations. Il n'y a aucune mesure de protection. Les recherches minières sont faites sans aucune précaution. La sécurité des populations est menacée par les trous creusés lors des sondages.

A titre illustratif, à un certain moment, des recherches avaient été faites à 40km d'Ingall dans l'optique d'une exploitation artisanale de l'uranium. J'étais à l'époque inspecteur de recherche. Les ouvriers extrayaient le minerai à l'aide de pioches. Ils l'entassaient sur le bas côté à l'aide de brouettes. Le minerai est par la suite transporté à Arlit. Les demandeurs d'emploi venaient s'asseoir sur les tas de minerais pour attendre du travail. Cela illustre toute la menace qui pèse sur la population qui ignore tout du danger de la radiation.

Les puits pastoraux ne comportent aucune mesure de protection. Alors que ces puits constituent en saison sèche l'unique recours de la population. Au niveau d'Azelik, à 90km d'Ingall, il y a beaucoup de points d'eau et de sources thermales. Le minerai extrait et entassé pollue avant son acheminement à l'usine inévitablement tous les points d'eau.

Aussi, les vents fréquents exposent les populations à un danger permanent. Car les radiations is-



Photo/ ROTAB

sues de l'uranate sont transportées par le vent sur des longues distances et des vastes étendues. On ne peut pratiquement rien contre le vent. Les Chinois qui exploitent les richesses de la zone ont pour seul souci d'exploiter rapidement et aller ailleurs. Le bien-être des populations n'est pas leur affaire. D'ailleurs, ils n'écoutent personne. Ils répètent à tu tête "le Président de la République", pour dire qu'ils ne connaissent que lui. Ils n'écoutent personne. Même pas les autorités locales. Comment voulez-vous qu'on ose les approcher. On a conclu qu'il est impossible de les approcher pour le moment. Peut-être que ça va changer.

Néanmoins, on leur a demandé de ne pas construire la cité à côté du site d'exploitation, vu ce qui s'est passé à Arlit et à Akokan. Ces deux villes sont à proximité des mines d'extraction d'uranium. L'expérience a montré que ces villes sont fortement irradiées. Notre souhait, c'est que la cité vie soit construite loin de la zone d'exploitation. Ce serait une bonne chose de construire la cité à 80km d'Ingall. Parce que, plus la cité est proche du site d'exploitation, plus le risque est grand d'avoir la population à proximité.

Par contre, si la cité est à une distance raisonnable, les populations seront obligées de se fixer assez loin. Ainsi leur santé sera préservée.

(Suite à la page 11)

Atelier de renforcement de capacités

L'énergie nucléaire n'est pas adaptée au Niger

L'Ong de protection de l'environnement, Aghir-In-Man, basé à Arlit, Réseau des Organisation pour la Transparence et l'analyse budgétaire (ROTAB) section nationale de la coalition internationale Publiez Ce Que Vous Payez (PCQVP) et le Groupe de réflexion sur les industries extractives au Niger (GREN) en partenariat avec EIRENE, ont organisé du 23 au 26 avril à l'hôtel Oasis de Niamey un atelier d'échanges sur la thématique : défis sociaux et environnementaux liés à l'exploitation de l'uranium au Niger. Cette rencontre a vu la participation de la société civile de la zone concernée par l'exploitation d'uranium et celle de Niamey. Quatre jours durant d'imminents conférenciers spécialistes de l'environnement et physiciens ont entretenu les participants sur les enjeux environnementaux liés à l'exploitation de l'uranium. Ainsi que les enjeux liés à l'installation probable d'une centrale nucléaire au Niger, ce vaste territoire sahélien et désertique où l'eau à boire pour les hommes et les animaux manque cruellement. Tout au long des exposés et les débats qui ont suivi, il est clairement ressorti les méfaits d'une centrale nucléaire au Niger. Une centrale nucléaire n'est pas la solution adéquate au problème énergétique que connaît le Niger au vu des dégâts environnementaux énormes que causent actuellement quarante ans d'exploitation de l'uranium dans la zone d'Agadez. La situation économique de la région ne fait que se détériorer d'année en année. Ce marasme éco-

nomique s'est empiré ces dernières années à cause des problèmes d'insécurité. En effet la région a connu à plusieurs reprises la rébellion armée entre 1990 et 2007. Cette situation s'est compliquée avec la prise d'otage

de septembre 2010 à Arlit perpétrée par les éléments d'Aqmi, la branche Magrébine d'Al-Qaeda. A l'issue de cet atelier les participants ont formulée plusieurs recommandations.

Naomi Binta Stansly

Recommandation

1. Nous former et nous informer davantage afin de mener correctement notre mission. De Travailler en synergie et de jouer pleinement notre rôle dans toute structure où nous siégeons dans le respect de notre statut apolitique et bénévole.
2. Sensibiliser et mobiliser la population à travers la vulgarisation des lois et règlements régissant les industries extractives au Niger ainsi qu'en matière de santé, de protection de l'environnement, et des droits de travailleurs
3. Mener des actions de Plaidoyer et de lobbying sur l'eau, le travail, la santé, l'environnement et la législation. La concertation mettra l'accent sur les points suivants :
Eriger le Bureau d'Evaluation Environnementale et d'Etudes d'Impact (BEEEI) en structure indépendante (autorité ou commission ???) et autonome afin de mener à bien ses attributions
Réviser les modalités de recrutement et les conditions de travail des prestataires de service liés aux entreprises minières par des contrats de sous-traitance
Réviser la législation et veiller à son respect
Mettre en place un système équitable de distribution d'eau en :
" garantissant la distribution de l'eau potable à la population
" exigeant un état des lieux sur la réserve d'eau dans le nord du Niger en lien avec

- les activités minières
- " entreprenant le paiement rétroactif de l'eau exploitée dans le sous sol nigérien pendant la durée des activités des sociétés minières;
- Sécuriser les zones industrielles et renforcer le système de surveillance santé à travers
- " le repérage et le traitement écologique des stériles et résidus miniers,
- " décontamination des sites urbains pollués par les stériles et résidus radioactifs
- " la mise en place et l'opérationnalisation du plan de gestion environnementale et social de stériles et résidus miniers
- " la mise en place de techniques efficaces d'abattage de poussière dans les zones urbaines ainsi que sur les sites miniers;
- " mise en place d'un système effectif de traitement en amont des poussières radioactives (dès leur source
- " la mise en place d'un système approprié de gestion de déchets et respectueux de l'environnement
- " la mise à disposition d'un personnel de santé qualifié et des médecins de travail conformément à la législation;
- " la construction un hôpital de référence dans la Région d'Agadès
- " Prendre réellement en charge les problèmes de santé des populations riveraines des sites
- " sécuriser

Recommandations de l'ONG Aghir-In-Ima

Considèrent le rapport CRIIRAD 2003
Considèrent le rapport SHARPPA 2003 / 2004 / 2005

Considèrent le Rapport GREENPEACE 2009

AREVA doit reconnaître publiquement les problèmes causés par ses activités d'exploitation minière d'uranium. AREVA doit aux citoyens du Niger et aux populations locales vivant dans de futures régions minières de publier la vérité sur les impacts et les risques encouru par la population et environnement.

AREVA doit agir immédiatement pour résoudre le problème des matériaux radioactifs dans les villes minières. Une étude radiologique exhaustive doit être menée pour identifier la présence de radioactive à l'extérieur des mines, par exemple dans la ferraille, le plastique et les géotextiles contaminés.

La méthodologie d'inspection doit être adaptée et exhaustive : un équipement précis devra être utilisé et les objets devront être vérifiés " au contact ". Tout matériau contaminé trouvé devra être racheté et retiré immédiatement afin de limiter l'exposition de la population aux radiations.

La ferraille radioactive ne devra pas pouvoir quitter la mine. Les seuils maximums de contamination autori-

sés devront être portés à la connaissance du public.

AREVA doit reconnaître le problème de l'uranium et d'autres contaminations dans les puits d'eau. Il faut prendre des mesures immédiates afin d'empêcher que la population ne soit pas exposée à de l'eau contaminée.

Il faut fournir de l'eau potable propre et sûre à tous les citoyens pendant que la décontamination a lieu afin d'éviter l'apparition de toute autre maladie.

AREVA doit soutenir l'élaboration d'une évaluation indépendante, complète et juste de l'impact des activités des mines d'uranium au Niger. Les représentants de la société civile devront participer à ce processus et devront avoir accès à toutes les données pertinentes.

AREVA doit contrôler régulièrement toutes les voies d'exposition aux radiations identifiées, y compris la contamination par l'eau, les dépôts de radionucléide et la poussière radioactive. Ces voies devront être incluses dans les estimations d'exposition des employés et de la population. Toutes ces informations devront être mises à la disposition de la population dans des rapports d'impact sur l'environnement.

AREVA devra proposer des solutions

au stockage à court terme et à long terme des roches stériles et des déchets provenant des mines d'Arilit, l'épuisement des ressources hydrauliques ainsi que le suivi à long terme de la santé de la population. Il faudra mettre en place un programme pour soutenir la population d'Arilit et d'Akokan et pendant l'exploitation mais également après la fermeture des mines d'uranium.

AREVA devra faire preuve d'honnêteté et de transparence dans ses documents publics, alors que les communiqués de presse d'AREVA indiquent que la limite annuelle de 1 m Sv pour l'exposition de la population est respectée, le rapport d'évaluation de l'impact sur l'environnement de Cominak prouve qu'il n'en est rien.

AREVA devra assumer la responsabilité de ses actes à Arilit en particulier et au Niger en général. La société doit tout mettre en œuvre pour éviter tout problème environnemental, sanitaire et social causé par les mines d'uranium dans ses activités d'extraction d'uranium existantes et futures.

Nous appelons les l'autorité Nigérienne de toute faire appliqué tout ces mesures indispensables à la poursuite de la production ou de l'extraction dans la sérénité

President
Almoustapha Alhacenn

La performance du secteur de l'industrie en repli dans la zone UEMOA

Le secteur de l'industrie dans la zone de l'Union Economique et Monétaire d'Afrique de l'Ouest (UEMOA) a enregistré un net repli durant l'année 2010, avec une forte baisse au dernier trimestre de l'ordre de 5,4%, indique un rapport de la Banque Centrale de l'UEMOA rendu public à Dakar.

Le ralentissement de la production industrielle observée depuis le deuxième trimestre 2010, s'est accentué au cours du quatrième trimestre de la même année, indique le rapport. L'indice de la production industrielle dans l'UEMOA s'est replié, en glissement annuel, de 5,4% au quatrième trimestre 2010, après un recul de 2,9% enregistré le trimestre précédent.

Les plus fortes baisses de l'indice de la production industrielle ont été enregistrées au Mali (-22,3%) et en Côte d'Ivoire (-11,6%). Le repli des performances en Côte d'Ivoire, la plus importante économie de la zone UEMOA, qui représente près de 40% du PIB de l'ensemble de ses pays membres, impacte fortement le niveau de performance global de l'Union. En revanche, le même indicateur a progressé de 27% au Togo, de 18,1% au Niger, de 11,4% au Burkina Faso, de 3,8% au Bénin et de 3,7% au Sénégal.

Cette situation de repli, selon le rapport, est due notamment à la contreperformance relevée dans les industries extractives et manufacturières avec des baisses, respectivement de 12,5 et 9,8%. La baisse de l'activité des industries extractives, principale ressource en devises pour plusieurs pays de la zone UEMOA, est liée au manque de dynamisme des activités d'extraction du pétrole brut et de gaz naturel en Côte d'Ivoire (-12,9%), de l'or au Mali estimée (-30,4%) et des phosphates au Togo (-13,2%), précise le rapport.

En ce qui concerne la

production manufacturière au niveau de l'Union, elle enregistre un repli de 14,1% en Côte d'Ivoire, de 33,1% au Mali et de 1,4% au Bénin, précise le rapport. Selon un rapport de conjoncture du Fonds Monétaire

International (FMI) sur les perspectives de croissance en Afrique de l'Ouest, la crise postélectorale de la Côte d'Ivoire pèse lourdement sur la fragile reprise économique que connaît actuellement cette sous-région africaine et plus particulièrement dans les huit pays de l'UEMOA.

Selon le rapport de l'institution de Bretton Woods rendu public dé-

but cette semaine à Dakar, une forte chute de la production en Côte d'Ivoire pourrait faire passer la croissance moyenne de la région en dessous de 3%, avec une répercussion négative sur le revenu par habitant et une augmentation de la pauvreté en Côte d'Ivoire et dans toute la région. Selon les précédentes prévisions du FMI, l'activité économique de la zone devrait atteindre 4,5% cette année, contre 4% en 2010 et 3% en 2009.

(MAP)

CHARTRE DE BONNE GOUVERNANCE DANS LA GESTION DES INDUSTRIES EXTRACTIVES

Où en sommes-nous par rapport à l'adoption du document ?

Un atelier de validation du projet de charte de bonne gouvernance dans le domaine des industries extractives a été organisé par le gouvernement de transition avant la prise de fonction des nouvelles autorités élues de la 7^e République. L'activité avait été présidée par la ministre des Mines et de l'énergie de l'époque, Mme Djibo Salamitou Gourouza, au palais des Congrès de Niamey, en présence notamment de la coordinatrice du système des Nations Unies au Niger, Mme Kardiata Lô N'Diaye, des représentants des certains partenaires techniques et financiers ainsi que des délégués d'associations et organisations de la société civile intervenant dans le secteur des ressources minières.

En ouvrant les travaux, la ministre des mines a rappelé l'engagement du CSRD d'assainir l'environnement économique du Niger dans lequel le secteur minier joue un rôle important. Dans cette volonté du CSRD de l'assainir du secteur minier, des dispositifs novateurs ont été conçus, selon la ministre, pour faire tirer au peuple nigérien le meilleur profit de son potentiel. Mieux, les rédacteurs de la Constitution de la 7^{ème} République ont intégré des dispositions pertinentes relatives à la gestion des ressources minières prenant en compte le souci de la protection de l'environnement, du patrimoine culturel, de la préservation des intérêts des générations présentes et futures et du dé-

veloppement local. Elle a rappelé également qu'un forum sur la politique minière et pétrolière s'est tenu en janvier 2011 et dont l'une des recommandations est l'élaboration d'une charte de bonne gouvernance des ressources minières.

C'est désormais chose faite, le projet de la charte est élaboré et les participants vont l'examiner en vue de l'amender et de le valider avant son adoption définitive comme " cadre de référence pour la République du Niger ". Il est constitué de huit titres comportant d'importantes dispositions relatives aux contrats miniers, la fiscalité, la responsabilité sociale de l'entreprise, l'environnement. En outre,

cette charte prévoit la mise en place d'un observatoire des ressources minières et pétrolières (OREMP) dont la mission est de veiller à la mise en œuvre des principes de bonne gouvernance des ressources minières et pétrolières. La ministre a remercié le PNUD pour sa contribution décisive dans l'organisation et l'animation du processus, de la réflexion sur la politique à l'élaboration du présent projet de charte. La représentante résidente du PNUD s'est réjouie de la place accordée à son organisation dans le processus d'élaboration du projet de la charte tout en saluant la volonté des autorités de transition de concrétiser les conclusions du forum sur la politique minière au Niger qui est éminemment important dans l'essor économique du pays et l'amélioration des conditions de vie des populations. Parlant de l'atelier, elle a indiqué qu'il va contribuer à promouvoir de bonnes pratiques dans le secteur minier et pétrolier quant il aura validé le projet de la charte.

(source : Le Sahel)

EXPLOITATION DE L'URANIUM

Dans les entrailles de l'enfer d'Azelik

Les travailleurs de la société des mines d'Azelik (Somina), une société d'exploitation uranifère située dans le département d'Ingall à Agadez, sont confrontés à des difficultés énormes. Ils travaillent dans des conditions insoutenables : sans combinaison de sécurité, des gangs en tissu dans le meilleur des cas, exposés aux radiations dans les cuves d'uranate, logés dans des conditions difficiles. De plus, ils vivent dans la hantise, la peur, la crainte d'un licenciement presque certain. Ils ont vécu des mois, des années pour certains, dans ces conditions psychologiques désastreuses.

Ne pouvant plus supporter cette épreuve de nerfs, ils ont décidé de rompre le silence. C'est ainsi que le 17 mars 2011, le secrétaire général du syndicat des travailleurs des industries extractives (Sytex) a écrit à la ministre des Mines et de l'énergie. Dans la lettre qui brosse la situation socioprofessionnelle des travailleurs nigériens de la Somina, Dan Kaou Abdelrazak, informe que "la Chine et les Chinois se sont fixés comme objectif de piller et voler notre uranium, tout au moins, le pren-



Photo/DR

dre à un prix dérisoire".

Cet objectif, selon la lettre, sera mis en œuvre à travers une batterie de mesures. Notamment la mise hors circuit des cadres nigériens recrutés par la société, la conservation de tous les postes d'emplois pour les Chinois, manœuvre comprise.

Sur le plan professionnel, cela va se traduire par la poursuite de recrutement des cadres nigériens qui sont dans tous les cas ignorés pour qu'ils n'accèdent pas à l'information technique (notamment la teneur, le tonnage et le produit découvert). Le recrutement obéit à l'exigence du contrat. En mettant l'employé à l'écart, l'employeur poursuit le sordide dessein de démoraliser, décourager et pousser le cadre à la démission. Il brandira alors à l'Etat l'incapacité des cadres à tenir d'où la

nécessité de faire venir les Chinois.

La mise à l'écart des cadres a créé un climat malsain nuisible au travail. Pire, les cadres sont affectés à des tâches qui n'ont rien à voir avec leur profil de formation. Aussi, l'employeur abuse du contrat à durée dé-



Photo/DR

tionné, l'Internet, des engins sécurisés et climatisés pour les maîtres des lieux et les autres des chambres à peine ventilées, du bois pour se réchauffer du froid du désert, des bus cras-

terminée pour menacer les employés qui osent lever la tête pour faire des remarques.

D'ailleurs, le SG du Sytex s'est vu notifier le 20 avril dernier le non renouvellement de son contrat qui courait jusqu'au 20 avril. Le secrétaire aux finances est sous le même coup. Parallèlement au renvoi des Nigériens, des Chinois sans qualification et sans statut, selon le syndicat, atterrissent tous les mois à Azelik. Actuellement, il y a 159 Chinois contre 48 supplétifs nigériens. Dans la cité vie et les carrières, il y a deux mondes.

Un eldorado fait de chambres à air condi-

seux, des engins sans porte, ouverts à la poussière. Les conducteurs sont exposés au moindre éboulement.

H. Adamou

(Suite de la page 8)

Votre combat actuel, c'est la construction de la cité loin de la zone d'exploitation pour éviter la ruée des populations vers le site. Comment comptez-vous vous y prendre pour être entendu ?

L'emplacement de la cité qu'ils veulent construire, c'est à 5km du site. Les ouvriers sont maintenant à 3km du site. Nous allons continuer le combat à travers la sensibilisation des populations sur les risques

qu'elles encourrent. Les populations sont innocentes. Elles ne sont pas au courant du danger. Leur souci, c'est que l'exploitation leur rapporte quelque chose. La société civile a du pain sur la planche. Il faut que nous luttons tous ensemble.

L'octroi de plus de 150 permis miniers dans la région d'Agadez, loin d'être une aubaine, un danger permanent. Le relief est parsemé de tranchés de prospection qu'ils ont laissées ouver-

tes. Avant l'exploitation, tout le monde était en bonne santé. Maintenant tout le monde traîne un mal qu'il ne connaît même pas. Pendant l'hivernage, ces trous seront remplis d'eau. Les animaux iront s'abreuver, les hommes aussi. Parce que, pendant l'hivernage les nomades consomment l'eau des mares et des marigots. Ils abandonnent les puits. Donc, les tranchés de prospection vont être les nouvelles mares pour les popula-

tions. De permis en permis, la zone sera invivable. Les trous de prospections vont pilulier.

La radiation va se multiplier. Les maladies aussi. Beaucoup seront recrutés pour les prospections souvent infructueuses. Ceux qui n'arrivent pas à dérocher un boulot quel sera leur sort ? Mourir d'irradiation, à coup sûr. L'autorité doit se réveiller pour voir ce qui se passe.

Propos recueillis par H. Adamou

ACCIDENT DE FUKUSHIMA

Les limites de la technologie du nucléaire

Le séisme qui a frappé le Japon en mars dernier a réveillé la crainte mais aussi les limites du nucléaire.

Le tremblement de terre qui a détruit la centrale nucléaire de Fukushima a en effet ressuscité le souvenir de la catastrophe de Tchernobyl en 1986. L'inquiétude gagne aussi bien les pays favorables au nucléaire que ceux qui s'y opposent.

La destruction de la centrale de Fukushima traduit, si besoin est, les limites des connaissances quant à la maîtrise du nucléaire. La technologie du nucléaire n'est donc pas sûre, à en juger par les différentes catastrophes qui une fois qu'elles surviennent, tous les problèmes se posent pour les maîtriser.

Il en est de même de l'exploitation de la matière première qu'est l'uranium. Pourtant, certains pays

comme la France font encore du nucléaire une priorité et l'accident de Fukushima vient de donner les preuves, que l'assurance tant chantée par ces derniers ne tient pas.

Après le séisme, il n'y avait plus de courant pour actionner les pompes. Les groupes électrogènes étaient hors d'usage. Le surchauffage des barres de combustibles dû à l'insuffisance de l'eau de refroidissement a provoqué une réaction chimique. Pour éviter l'explosion de la cuve, les techniciens ont relâché la vapeur. Mais cette dernière s'est répandue dans l'environnement à cause de l'effondrement du dôme du bâtiment après l'explosion de l'hydrogène dans le réacteur. Ce qui explique ainsi la fragilité de la technologie nucléaire.

Le nucléaire est aussi et

surtout dangereux. En effet, selon les explications, une centrale nucléaire consomme énormément d'eau dont la circulation est assurée par des pompes. Lorsque celles-ci tombent en panne ou si l'eau manque et qu'on y ajoute rapidement, il se produit une réaction au sein des barres. Celles-ci "fondent et tombent sur le fond de la cuve enfermée dans une double enceinte de sécurité qu'est le réacteur. Ainsi, si cette enceinte ne résiste pas à la chaleur intense des barres en fusion et qu'elle se fissure, la radioactivité est lâchée dans l'environnement, avec toutes les conséquences mortelles qui en découlent. En effet, " la radioactivité provient essentiellement de deux éléments, à savoir l'iode 131 et le Césium 137, qui sont dangereusement cancérigènes.

Cependant, l'iode 131 a une durée de vie dans l'atmosphère de quatre-vingt jours, tandis que le second reste radioactif pendant quelques trois cents ans ", explique-t-on. Ainsi, ces éléments suffisent à convaincre les pays qui ont fait du nucléaire leur priorité à abandonner leur macabre projet qui met non seulement en danger les populations situées dans la zone d'extraction de l'uranium d'une part et celles vivant aux alentours de la centrale nucléaire.

Pour rappel, quelque deux cent mille personnes ont été évacuées lors de l'accident de Fukushima et des zones d'exclusion de vingt et dix mètres ont été créées, respectivement pour le premier et le second réacteur.

Sani Aboubacar

TRANSPARENCE DANS LA GESTION DES REVENUS DU PETROLE CONGOLAIS

L'église et la coalition PCQVP unissent leurs forces

Le " Secours Catholique " en partenariat avec la coalition " Publiez Ce Que Vous Payer " section de Congo Brazzaville, ont publié en février dernier, un rapport sur la gestion des revenus du pétrole et le manque de retombées sur les conditions de vies des populations de ce pays. Intitulé " Le pétrole ne coule pour les pauvres ", intervient huit ans après la publication d'un premier rapport intitulé " Pour qui coule l'or noir au Congo Brazzaville ? "

Le présent rapport a été publié au moment où la coalition lançait ses activités de plaidoyer sur le pétrole, au sein de laquelle l'Eglise est fortement impliquée par le biais de la Commission Justice et Paix de Pointe Noire. Selon l'avant-propos dudit rapport, beaucoup d'éléments ont évolué avec plus ou moins de bonheur.

Même si la manne pétrolière ne permet toujours pas un réel développement du pays, il semblait important d'approfondir cette problématique et de faire état des changements, lents mais réels, survenus en 2003, selon toujours la même source.

Ainsi, après avoir fait l'état des lieux du pétrole et de revenus qu'il gère au Congo, le rapport évoque aussi la richesse pétrolière et la misère de la popula-

tion de plus en plus croissante. L'étude a fait par ailleurs cas de l'évaporation des revenus pétroliers du Congo, l'écrasante dette que le pays connaît mais aussi les actions de la société civile avant de faire d'importantes recommandations.

Ainsi, selon le rapport, malgré quelques avancées, le Congo constitue un cas d'école, un mauvais exemple criant qui se caractérise par la corruption, la répression, les carences de la gouvernance démocratique, le paradoxe de l'abondance des ressources, une dette odieuse et le rôle des puissances étrangères comme la France et des multinationales, entre autres. Le rapport qui a tenté d'expliquer le système de mauvaise gestion du pétrole au Congo, me aussi en avant " les initiatives positives et les facteurs d'espoir pour que l'argent de l'or noir coule également pour les populations les plus démunies ". Le combat pour la transparence fait partie intégrante des dynamiques de renforcement des organisations de société civile afin de permettre un contrôle citoyen sur l'action des pouvoirs publics, élément essentiel de l'Etat de droit et de la gouvernance démocratique.

C'est ainsi que depuis sa création en 2003, la coali-

tion congolaise de la campagne PCQVP, " s'est faite le relais de la campagne internationale lancée en 2002, à la fois en intégrant les recommandations générales et en formulant une série de demandes spécifiques au Congo.

La coalition a mené de nombreuses actions en vue d'atteindre ses objectifs. Ces actions sont malheureusement souvent entravées par la pression exercée par les autorités congolaises. Ce fut notamment le cas lors des consultations lancées par le gouvernement en vue de la mise en place des organes d'exécution et de réalisation de l'ITIE qui se sont tenues en septembre 2005. Certains membres de la coalition ont même été qualifiés par un ministre congolais " d'ennemis de la République ". Il les a accusés auprès des institutions financières internationales, de " saper " les divers processus auxquels prenait part le Congo. Ainsi, cette initiative de la société civile congolaise doit faire école dans les autres pays africains où l'exploitation des ressources naturelles en générales et pétrolières en particulières ne profite pas véritablement aux populations. Le Niger doit s'inspirer de cet exemple.

Sani Aboubacar

AVIS AUX LECTEURS

Ce bulletin est le vôtre. Vous pouvez contribuer à l'enrichir en nous envoyant vos articles aux adresses suivantes :

BP : 10468 Niamey
Niger
E-mail :
pcqvpniger@yahoo.fr

TRANSPARENCE

Bulletin d'information
du ROTAB - PCQVP

BP : 10468 Niamey-Niger

Cell : (00227) 96 47 10 57

E-mail :
pcqvpniger@yahoo.fr

Site Web :
www.rotabniger.org

Directeur de Publication

Ali Idrissa

Rédaction &
Administration

Marou Amadou

Maman Wada

Albert Chaïbou

Ousseini Issa

Tirage

1000 exemplaires

Nouvelle imprimerie du
Niger (NIN)